DROIT DES AFFAIRES

Cybersécurité et données personnelles : sécuriser, documenter et notifier

La sécurité des traitements est l'obligation la plus souvent invoquée après une violation de données : mesures jugées insuffisantes, absence de documentation, notification tardive. Les équipes techniques et les équipes conformité travaillent pourtant rarement sur les mêmes documents et ne partagent pas la même définition d'une mesure appropriée. Cette journée fait le lien entre les deux. Elle traite la sécurité sous l'angle de la protection des données personnelles : appréciation du risque, choix et justification des mesures, encadrement de la sous-traitance, registre et documentation, puis gestion d'une violation jusqu'à sa notification.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 247 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Délégués à la protection des données, juristes, responsables conformité, responsables sécurité et chefs de projet informatique.

PRÉREQUIS
Connaître les principes de la protection des données personnelles.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Apprécier le risque que présente un traitement pour les personnes concernées
- Choisir et justifier les mesures de sécurité appropriées
- Encadrer la sécurité dans les contrats de sous-traitance
- Documenter les mesures dans le registre et la documentation de conformité
- Conduire la gestion d'une violation de données jusqu'à sa notification

03 Programme détaillé

M1 Sécurité et appréciation du risque

- Partir du risque pour les personnes
- Notion de mesure appropriée et critères d'appréciation
- Analyse du risque pour les personnes concernées
- Cas nécessitant une analyse d'impact et conduite de la démarche
- Articulation entre mesures techniques et mesures organisationnelles
- Cas pratique : Les participants apprécient le risque d'un traitement et justifient les mesures retenues.

M2 Sous-traitance et documentation

- Prouver la sécurité au-delà de l'entreprise
- Exigences de sécurité imposées au sous-traitant
- Audit du sous-traitant et preuves attendues de sa part
- Hébergement et transferts hors de l'Union européenne
- Registre documentation et politique de sécurité applicable
- Atelier : Rédaction du volet sécurité d'une convention de sous-traitance.

M3 Violations de données

- Qualifier vite et notifier juste
- Détection qualification et appréciation de la gravité
- Décision de notifier l'autorité de contrôle et contenu du dossier
- Information des personnes concernées et rédaction du message
- Registre des violations et suites internes données à l'incident
- Mise en situation : Une équipe qualifie une violation puis prépare la notification à l'autorité de contrôle.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 247 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr